

AU COMMERCE

Avis de Déménagement

MARDI, 1er OCTOBRE, nous prendrons possession de nos nouveaux et spacieux magasins, Bâtissés des Sœurs,

Nos. 2 et 4, rue DeBresoles,
17, rue St-Dizier,
123, 125, 127, 129 et 131 rue LeRoy,

(Coin de ces rues, à l'Est de l'Eglise Notre-Dame.)

Nos facilités pour la réception et l'expédition des marchandises seront telles que nous pouvons assurer à nos clients et au commerce que nous serons en position d'exécuter toute commande avec la plus entière satisfaction.

L. CHAPUT FILS & CIE

Fondée en 1842.

EPICIERIERS EN GROS

LA SEMAINE COMMERCIALE

Avec la continuation d'une température très favorable aux récoltes, nous constatons la renaissance de la confiance parmi les commerçants et les industriels à la ville comme à la campagne.

L'échéance du 4 septembre a été marquée par une meilleure rentrée de fonds qu'on ne s'y attendait; nos lecteurs trouveront des détails sur ce sujet dans nos colonnes éditoriales.

Alcalis.—Toujours la même stagnation des affaires dans les potasses; les cours sont absolument nominaux; premières de \$3.65 à \$3.70; secondes de 3.35 à 3.40.

Bois de chauffage.—Les prix sont toujours fermes. Nous cotons en gros, pris aux chars ou au quai:

Erable, la corde.....	\$5.25
Merisier, ".....	4.90
Bouleau et Epinette.....	3.25 à 3.60
".....	qualité extra.... 4.00

Ces prix sont pour bois de 3 pieds français, longueur ordinaire du marché.

Bois de construction.—[Voir "Matériaux de construction," page 15.]

Charbons.—La situation des charbons durs n'a pas varié; il y a lieu cependant de prévoir une hausse prochaine vu que nous approchons de l'automne.

Chaussures.—Les voyageurs qui sont encore en tournée sont plus heureux qu'il y a quelque temps; les commandes sont plus libérales; d'ailleurs, la chaussure a été assez bonne tout l'été sauf pour les prix que la concurrence maintient très bas.

Cuir et peaux.—Le mouvement est modéré mais suffisant pour maintenir un bon courant d'affaires. Les cuirs fendus sont plus tranquilles et les cuirs à semelles en demande modérée. Les prix sont les mêmes. Nos lecteurs trouveront dans nos colonnes éditoriales une suggestion qui mérite d'être prise en considération à propos des cuirs fendus et des rognures.

Les peaux vertes de la boucherie maintiennent la hausse signalée la semaine dernière.

Les peaux d'agneaux se paient 55c pour le mois de septembre.

Nous cotons:

	Achats à la boucherie.	Ventes aux tanneurs.
No. 1	6.00	6.50
No. 2	5.00	5.50
No. 3	4.00	4.50
Moutons tondus	35	0.00
Agneaux	0.55	0.00
Moutons laine	0.00	0.00
Veaux	0.05	0.06

Draps et nouveautés.—Dans le règlement de l'échéance du 4 septembre les marchands de gros ont dû aider encore à

beaucoup de clients, mais dans une proportion beaucoup moindre qu'on ne s'y attendait. Les collections ont pris depuis quelques jours une amélioration marquée. Les ventes dans le gros sont bien meilleures; à la campagne on se décide à faire des stocks pour la prochaine saison. Les beaux temps ont empêché le détail, à la ville, de commencer les ventes d'automne, mais il a fait placer encore une quantité assez considérable de marchandises de demi-saison.

Le bruit court que les filatures de coton auraient l'intention de faire une légère réduction sur les prix, afin d'écouler plus facilement une certaine quantité de marchandise qu'elles auraient en stock. Nous n'avons pu vérifier la nouvelle, mais nous la croyons peu probable vu la situation du marché du coton brut qui est à la hausse.

Rien de nouveau dans les lainages.

Epiceries.—Les affaires dans cette ligne sont actives et bonnes et les collections satisfaisantes.

Les thés restent en bonne demande, avec une tendance à la hausse dans les thés à bon marché, qui sont les plus actifs, et une certaine faiblesse dans les thés de plus haut prix qui sont moins demandés.

Les sucres sont sans changement, quant aux cours, mais la situation au Canada n'en est pas moins assez précaire. La raffinerie de Moncton, et celles de la Cie du St Laurent et de la Cie du Canada à Montréal, ne sont pas en activité; cependant, les offres de sucre abondent sur le marché. La plupart de ces sucres, achetés il y a trois ou quatre mois sont endommagés, c'est-à-dire, qu'ils ont séchés et perdu un peu en poids; on est obligé, pour les écouler de les offrir à sacrifice.

MM. Hudon, Hébert & Cie offrent des vieux sucres de la raffinerie Redpath qui ont coûté 8c à 7½c à 60 jours.

Nous cotons:

Extra ground [en fleur] par qrt..	10
" " " " " " " " " " " "	boîte.. 10½
Lump [morceaux] par quart.....	9½
" " " " " " " " " " " "	par ½ " 9 9/16
" " " " " " " " " " " "	par boîte 9½
Powdered [en poudre] par qrt.....	9½
Redpath granulé par quart.....	9½
" " " " " " " " " " " "	par ½ " 9½

Par lots de 15 quarts, il faut déduire ½ sur ces prix.

Ces prix sont nets à 60 jours ou 1½ p.c. d'escompte à 15 jours.

Nous cotons les sucres jaunes de 6½ à 8c avec ½ de gradation par qualité.

Les sirops sont fermes aux prix suivants:

	QUART.	½ QUART
Sirop M.....	3½	3½
Sirop D.....	3½	3½

Spécial extra supérieur.....	4	4½
St. Lawrence extra Royal		
Imperial.....	4½	...
Crystal drips.....	4½	...

La mélasse de Barbades est stationnaire aux prix déjà cotés:

Au char.....	46c.
A la tonne.....	47½c.
Au quart et barrique.....	50c.

Pour la mélasse comme pour les sucres, nous ne saurions en conscience conseiller à nos lecteurs d'acheter des stocks, quoique nous ne puissions pas prédire une baisse. Dans les deux, les stocks disponibles sont considérables et quoique les détenteurs soient solides et puissent les porter longtemps; si la demande persistait à se faire attendre, ils seraient tôt ou tard obligés de baisser les prix.

Les fabricants de conserves de légumes offrent les tomates à livrer cette automne; à \$1.00 la douzaine.

Le saumon sera très bon marché cette année si l'on en croit les nouvelles de la Colombie Anglaise. Par contre le homard restera cher.

Les seaux de la manufacture Eddy ont été haussés de 10c la douz. et les cuvettes de 50c la douzaine.

Huiles.—Les maisons Hudon, Hébert & Cie, et L. H. Hébert, ont mis leurs prix, pour l'huile de loup-marin raffiné, au niveau du marché, c'est-à-dire de 47½ à 48c le gallon.

Il n'y a pas de changement dans l'huile de pétrole.

Fers, ferronneries, etc.—Voir "Matériaux de construction," page 15.

Grains et farines.—Voir "Revue des marchés," page 1.

Salaisons.—La dernière circulaire de M. Laing et fils cote le *Heavy Western Clear Pork* à \$14 le baril; le *Canada Short Cut* de la même maison est à \$18 et le saindoux *Anchor* à \$1.75 le seau. Les saindoux *Armour* et *Fairbanks* ont été haussés de 2½c par les maisons de Chicago, mais le prix des *jobbers* ici reste à \$1.80.

La graisse de Laing en boîtes se vend en baisse:

Boîtes de 10 lbs.....	la lb, 8½c
" " 5 ".....	" 9c
" " 3 ".....	" 9½c

Les jambons sont bien rares et fermes à 14c.

Le suif est sans changement.

Nous cotons:

Lard canadien short cut, p. baril	17 00 à 18 00
Chicago clear pork, p. baril.....	14 50 à 15 00
Heavy mess de l'ouest nouveau	
le baril.....	14 00 à 00 00
Jambon, la lb.....	0 14 à 0 14½
Jambon sous toile, la lb.....	0 00
Saindoux de l'ouest en seaux.....	1 80 à 0 00
Saindoux canadien, en seaux.....	1 75 à 0 00
Lard fumé, en lb.....	0 11 à 0 12½
Epaules.....	0 09 à 0 00
Suif en branche.....	0 04 à 0 04½
" fondu.....	0 05 à 0 05½

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDE DE SÉPARATION DE BIENS

Dame Camille Couture, épouse de Joseph Samson, cultivateur, de St-Charles, comté de Bellechasse.

Dame Alphonsine Maher, épouse de Wilfrid Tardy, boucher, ci-devant de Saint-Laurent, maintenant du Mile-End, Co. d'Hochelega.

Dame Nathalie Lalonde, épouse de Joseph Lamarche, entrepreneur, de Montréal.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de M. E. Brunet & Cie, de Saint-Sauveur, Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 14 septembre 1889. D. Arcand, curateur, Québec.

Dans l'affaire de J. et H. Taylor, de Montréal; premier dividende payable à partir du 17 septembre. W. Alex. Caldwell, curateur.

Dans l'affaire de P. Coutu, de St-Félix; premier dividende payable à partir du 18 septembre. Kent & Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de J. F. C. Dupuy, de Saint-Jean; dividende payable à partir du 18 septembre. Kent & Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire d'Israël Goldenstein, de St. Polycarpe; premier et dernier dividende payable à partir du 3 septembre, à raison de 24 pour cent, John McD. Hains, curateur, Montréal.

Dans l'affaire de J. N. Grenier, Montréal; dividende payable à partir du 18 septembre 1889; Kent & Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de Ross Brothers, de Shawville, 2, premier et dernier dividende payable à partir du 3 septembre 1889. John M. D. Hains, curateur.

Dans l'affaire de Joseph Bonenfant, de Saint-Rémi; dividende payable à partir du 18 septembre 1889. Kent & Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire d'Ed. Patry, de Montréal; premier dividende payable à partir du 18 septembre 1889. Kent & Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de M. A. Ouimet, de Montréal; premier dividende payable à partir du 17 septembre 1889. Charles Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de David Hambleton, premier et dernier dividende payable à partir du 19 septembre 1889. H. J. Simpson, curateur, Lachûte.

Dans l'affaire de P. Plantier; premier et dernier dividende payable à partir du 18 septembre 1889. C. Desmarteau, curateur, Montréal.

Dans l'affaire d'Avery R. Reed, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 16 septembre 1889. Henry Miles, curateur, 409 rue St-Paul, Montréal.

Dans l'affaire de F. X. Panneton; premier et dernier dividende payable à partir du 16 septembre 1889. J. E. Normand, curateur, Trois-Rivières.

CURATEURS

M. Thomas Gauthier a été nommé curateur à la faillite de Dame Julia Deschênes (H. Deschênes & Cie) de Montréal.

M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de Léandre Lapointe de Rigaud.

FAILLITES

Cap St-Ignace.—Salomon Adam, magasin général, a fait cession de ses biens à la demande de A. Carrier & fils, de Lévis.

Lévis.—L. Marquette, hôtelier, a fait cession de ses biens à la demande de M. Chas. Audet. Assemblée des créanciers le 16 septembre 1889.

Hull.—Antoine Perroton, commerçant, a fait cession de ses biens à la demande de Hugh Mackay et autres.

Hatley, district de St-François. L. A. Stearns & Cie (Léonard Stearns et Ira W. Cunningham) du canton de Hatley, commerçants de bois et entrepreneurs, ont fait cession de leurs biens à la demande de la Banque des Cantons de l'Est.

Montmagny.—Norbert L. Duhaime, commerçant de beurre et de fromage, absent du pays, a été déclaré en faillite et M. P. Aug. Choquette nommé gardien provisoire de ses biens.

NOTES

M. P. S. Ross, curateur à la faillite de I. J. Claxton & Cie, donne avis que les faillis ont déposé entre ses mains une somme suffisante pour payer 45c dans la piastre à leurs créanciers et que cette somme est payable au bureau du curateur depuis le 29 août 1889.

MM. Kent & Turcotte ont vendu hier le stock de MM. Sylvestre & Peltier à 71c dans la piastre.